

Direction des Affaires Economiques et Internationales

La Division de l'Information Statistique et de la Diffusion

propose aux lecteurs des publications de la DIRECTION DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET INTERNATIONALES :

- l'accès au fichier des statistiques de la construction neuve
- un service de renseignements téléphoniques
 575-62-58, poste 46-47

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de l'Urbanisme, du Logement et des Transports

STATISTIQUES
ET ETUDES
GENERALES

Nº 110

Bulletin rédigé par le Bureau des Etudes Financières et Fiscales de la Direction de la Construction, 2 avenue du Parc de Passy, 75775 Paris cedex 16 – Tél.: 593-91-92.

Diffusé par :

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE 29-31, quai Voltaire - 75340 PARIS CEDEX 07 TEL.: 261-50-10 TELEX: 204826 DOCFRAN PARIS

Le numéro : 34 F

L'abonnement (10 numéros) : France et étranger : 322 FF

Commande adressée à :

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE

124, rue Henri-Barbusse, 93308 AUBERVILLIERS
CEDEX

Règlement à réception de la facture :

Bureaux de vente : 29, quai Voltaire - 75340 PARIS CEDEX 07 165, rue Garibaldi - 69401 LYON CEDEX 03

L'AMÉLIORATION-ENTRETIEN DU LOGEMENT (Edition 1983)

RÉSULTATS DE LA CONSTRUCTION NEUVE France entière - Août 1984

STATISTIQUES ET ÉTUDES GÉNÉRALES

derniers titres parus

- 100 Techniques de construction (fascicule 1).
- 101 Structure du bâtiment et du génie civil et agricole en 1981.
- 102 Données économiques et financières sur le logement (établies au 31 décembre 1982).
- Enquête sur la commercialisation des logements neufs (résultats des 1er, 2ème et 3ème trimestres 1983).
 Résultats de la construction neuve (France entière janvier 1984).
- 104 Statistiques de la construction en 1982. Rétrospective Outre-Mer (1969-82).
- 105 La qualité des logements neufs + statistiques établies à partir de l'indicateur Qualitel. Résultats de la construction neuve (France entière février 1984).
- 106 Enquête sur la commercialisation des logements neufs (résultats du 4ème trimestre 1983). Résultats de la construction neuve (France entière mars 1984).
- 107 L'équipement énergétique des logements neufs 1983. Le marché du logement neuf : agglomérations et zones touristiques.
- 108 Enquête sur la commercialisation des logements neufs (résultats du 1er trimestre 1984). Résultats de la construction neuve (France entière juin 1984).
- 109 Données économiques et financières sur le logement (établies au 31 décembre 1983). Construction et financement de logements à l'étranger.

Conception et réalisation graphique par la Division de l'Information Statistique et de la Diffusion

SOMMAIRE

	Page
L'AMÉLIORATION-ENTRETIEN DU LOGEMENT	
INTRODUCTION	5
1º partie : L'ETAT DU PARC DE LOGEMENTS EN 1982	7
2 ^e partie : LE FINANCEMENT DE L'AMÉLIORATION ET DE L'ENTRETIEN DU LOGEMENT	13
I — Le financement par l'intermédiaire de primes, de subventions et de prêts	14
II – Les principaux financements	20
 1 — L'ANAH 2 — Les primes à l'amélioration de l'habitat (PAH) 3 — Le 1 % des entreprises 4 — Les Caisses d'Allocations Familiales et l'AEL 5 — L'action des PACT 	20 25 26 28 29
3 ^e partie :	2 7
L'AEL VUE SOUS L'ANGLE DE LA PRODUCTION DES ENTREPRISES	33
4º partie :	F 0
LE MONTANT MOYEN DES TRAVAUX D'AMELIORATION PAR LOGEMENT	53 .
RÉSULTATS DE LA CONSTRUCTEUR NEUVE France entière - août 1984	55



INTRODUCTION

Ce bulletin se propose de rassembler et de présenter des informations statistiques sur l'Amélioration-entretien au logement émanant de sources diverses et éparses.

Celles-ci proviennent:

- des statistiques du parc de logements,
- des statistiques sur le financement de l'amélioration-entretien du logement,
- des statistiques sur la production des entreprises de bâtiment.
- * La connaissance de l'état du parc de logements, l'estimation du nombre de logements inconfortables se font à partir des recensements de la population et des enquêtes-logement de l'INSEE.
- * Les statistiques sur le financement de l'amélioration et l'entretien du logement permettent l'estimation de l'aide apportée à l'amélioration de l'habitat ancien. De telles statistiques sont élaborées par la Direction de la Construction, l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, des banques et des organismes sociaux qui participent au financement de l'amélioration-entretien du logement.
- * L'enquête annuelle d'entreprise de la Direction des Affaires Économiques et Internationales donne le montant des travaux que réalisent les entreprises dans le domaine qui nous intéresse.

Ce bulletin fait suite au "Guide Statistique de l'Entretien et de l'Amélioration de l'Habitat" et à "l'Amélioration-entretien du Logement" publiés par le Service des Statistiques de la Direction des Affaires Economiques et Internationales, respectivement en 1979 et en 1982.

Il est composé de quatre parties :

- la première partie est consacrée à l'étude de l'état du parc de logements à partir des résultats des recensements de la population.
- dans la deuxième partie sont étudiés les types de financement les plus importants de l'AEL (financements publics, financements des établissements financiers).
 - On présente, pour chaque type de financement, le montant accordé à l'amélioration de l'habitat, le nombre de logements ainsi réhabilités et le montant des travaux réalisés.

- l'AEL (amélioration-entretien du logement) est vue dans la troisième partie sous l'angle "Production des Entreprises".

 Les montants de travaux réalisés par les entreprises sont étudiés selon l'activité principale de ces entreprises, leur degré de spécialisation en amélioration-entretien du logement, leur taille, leur répartition géographique.
- Dans la 4^e partie est étudié le montant moyen des travaux d'amélioration par logement.

1^e partie L'ÉTAT DU PARC DE LOGEMENTS EN 1982 (1)

L'étude du parc de logements donne, entre autres informations, le nombre de logements inconfortables, leur répartition géographique, leur année d'achèvement, etc... ce qui permet d'estimer globalement les travaux à réaliser sur le parc de logements inconfortables et les moyens à mettre en œuvre pour le réhabiliter.

D'après les premiers résultats du Recensement de la Population de mars 1982, diffusés par l'INSEE, le nombre de résidences principales (2) s'élève à 19 590 400, dont 12 268 940 (62,6 % du parc) sont classées "confortables" et 2 millions environ (10,1 % du parc) inconfortables. (3)

Si l'on tient compte des différents éléments de "confort INSEE" on a :

- 1) Logements sans eau: 148 280 soit 0,8 % de l'ensemble du parc.
- 2) Logements sans WC à l'intérieur : 2 938 560 soit 15,0 % de l'ensemble du parc.
- 3) Logements n'ayant ni baignoire ni douche : $2\,997\,331\,$ soit $15,3\,$ % de l'ensemble du parc.
- 4) Logements sans chauffage central: 6 361 920 soit 32,5 % de l'ensemble du parc.

Ces logements non confortables ne nécessitent pas tous le même type d'amélioration; une partie nécessite simplement l'amélioration d'un confort insuffisant : adjonction d'une douche lorsqu'il y a déjà de l'eau courante dans un logement, intégration d'un WC quand il existe déjà sur le palier, installation d'un chauffage central, etc...

⁽¹⁾ L'état du parc de logements est établi d'après les "Premiers Résultats" de l'INSEE (nº 15, février 1984) : "La population de la France en 1982 : le parc de logements".

Des informations plus détaillées sur le parc feront l'objet de publications ultérieures.

⁽²⁾ **DÉFINITIONS**: (extrait du "Le parc français de logements (principaux résultats du recensement de 1982)" - Service des Actions Statistiques - Direction des Affaires Économiques et Internationales.

Logement : Un logement est un local séparé et indépendant utilisé pour l'habitation.

Un logement occupé de façon permanente est une résidence principale.

Un logement est une résidence secondaire lorsqu'il est utilisé pour des séjours temporaires.

Logement vacant : les autres logements, donc les logements sans occupant, sont dits vacants ; ils peuvent être neufs ou anciens, disponibles ou non pour la vente ou la location.

⁽³⁾ D'après l'INSÈE : un logement "est qualifié de confortable s'il est équipé de l'eau courante, de WC intérieurs, d'installations sanitaires (baignoire ou douche) et du chauffage central". Un logement est "qualifié d'inconfortable s'il est sans eau courante, ou avec eau courante mais sans WC intérieurs, ni installations sanitaires".

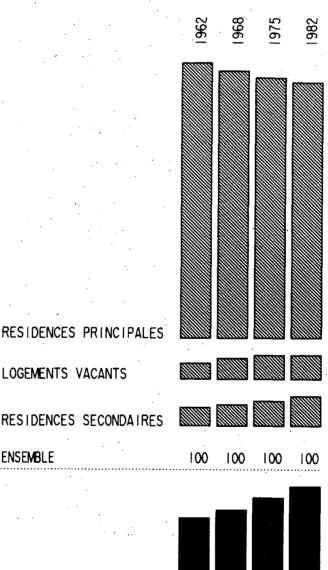
Tableau 1 RÉPARTITION DES LOGEMENTS SELON LEUR CATÉGORIE, D'APRÈS LES RECENSEMENTS DE LA POPULATION DE 1962, 1968, 1975 ET 1982

Source : INSEE .

Unité : logement

Catégo	rie de logement	1962	1968	1975	1982
	ENSEMBLE DES LOGEMENTS	16 392 249	18 262 552	21 074 075	23 708 840
	RÉSIDENCES PRINCIPALES	14 565 169	15 762 508	17 744 985	19 590 400
	LOGEMENTS VACANTS	853 977	1 233 264	1 632 850	1 853 860
	RÉSIDENCES SECONDAIRES	973 103	1 266 780	1 696 240	2 264 580

Graphique 1 RÉPARTITION DES LOGEMENTS SELON LEUR CATÉGORIE, D'APRÈS LES RECENSEMENTS DE LA POPULATION DE 1962, 1968, 1975 ET 1982.



23705000

ENSEMBLE DES LOGEMENTS



Tableau 2 RÉPARTITION DES RÉSIDENCES PRINCIPALES SELON LE STATUT D'OCCUPATION D'APRÈS LES RECENSEMENTS DE LA POPULATION DE 1962, 1968, 1975 ET 1982

Source: INSEE

· Unité: % et résidence principale

Statut d'occupation	1962	1968	1975	1982
PROPRIÉTAIRE	41,3	43,2	46,7	50,7
LOGÉ PAR L'EMPLOYEUR	. 8,8	7,7	5,8	4,0
LOGÉ A TITRE GRACIEUX	4,6	4,6	4,7	4,3
LOCATAIRE OU SOUS-LOCATAIRE D'UN LOCAL LOUÉ VIDE	41,9	41,5	40,5	39,5
LOCATAIRE OU SOUS-LOCATAIRE D'UN LOCAL LOUÉ MEUBLÉ	3,4	3,0	2,3	1,5
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
		•	•	
ENSEMBLE DES RÉSIDENCES PRINCIPALES	14 565 169	15 762 508	17 744 985	19 590 400

Graphique 2 RÉPARTITION DES RÉSIDENCES PRINCIPALES SELON LE STATUT D'OCCUPATION D'APRÈS LES RECENSEMENTS DE LA POPULATION DE 1962, 1968, 1975 ET 1982.

19590000

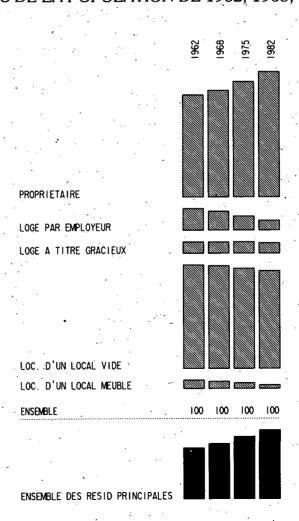


Tableau 3 RÉPARTITION DES RÉSIDENCES PRINCIPALES SELON L'ANNÉE D'ACHÈVEMENT DE LA CONSTRUCTION, D'APRÈS LE RECENSEMENT DE LA POPULATION DE 1982

Source: INSEE

Unités : Résidence principale et %

Année c	l'achèvement de la c	onstruction	Nombre des résidences principales			
	AVANT 1971			2 763 760		14.1
• .	1871 A 1914			3 036 500		. 15,5
A	1915 A 1948		· ·	2 820 840		14.4
	1949 A 1961			2 706 300	,	13.8
. 2	1962 A 1967			1 928 240		9.8
•	1968 A 1974			3 264 300		16.7
•	APRES 1974			3 070 460	· .	15.7
•	ENSEMBLE			19 590 400		100.0

Graphique 3 RÉPARTITION DES RÉSIDENCES PRINCIPALES SELON L'ANNÉE D'ACHÈVEMENT DE LA CONSTRUCTION, D'APRÈS LES RECENSEMENTS DE LA POPULATION DE 1962 ET 1982

Source : INSEE

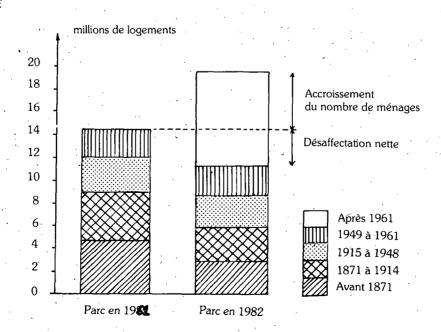


Tableau 4 ÉVOLUTION DU CONFORT (*) DES RÉSIDENCES PRINCIPALES D'APRÈS LES RECENSEMENTS DE LA POPULATION DE 1962, 1968, 1975 ET 1982.

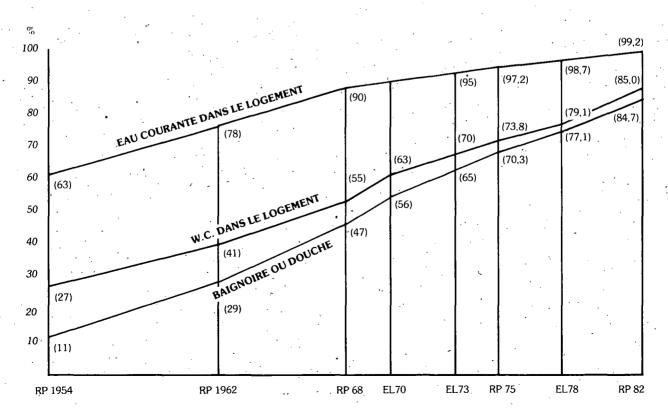
Source: INSEE

Unités : Résidence principale et %

		Années de	Recensement	
Caractéristiques de confort	1962	1968	1975	1982
EAU COURANTE	78.4	90,8	97.2	99,2
BAIGNOIRE OU DOUCHE	28,9	47.5	70,3	84.7
WC INTERIEURS	40.5	54.8	73.8	85.0
CHAUFFAGE CENTRAL	19.3	34,8	53,1	67,5
TÉLÉPHONE	· —	15.2	26.6	74,4
TOTAL	100.0	100.0	100,0	100.0
ENSEMBLE DES RÉSIDENCES PRINCIPALES	14 565 169	15 762 508	17 744 985	19 590 400

^(*) D'après l'INSEE "un logement est qualifié de confortable s'il est équipé de l'eau courante, de WC intérieurs, d'installations sanitaires (baignoire ou douche) et du chauffage central".

Graphique 4 ÉVOLUTION DU CONFORT DES RÉSIDENCES PRINCIPALES DONNÉE PAR LES RECENSEMENTS DE LA POPULATION DE 1954, 1962, 1968, 1975 ET 1982, ET PAR LES ENQUÊTES-LOGEMENT DE 1970, 1973 ET 1978.



· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
·

2º partie LE FINANCEMENT DE L'AMÉLIORATION ET DE L'ENTRETIEN DU LOGEMENT (AEL)

Dans cette partie sont présentés les principaux financements de l'amélioration-entretien du logement, selon leur type (prime, subvention, prêt) et leur origine (État, Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, PACT (protection, amélioration, conservation, transformation de l'habitat), organismes sociaux).

Pour chaque financement on présente une fiche donnant le montant accordé à l'amélioration de l'habitat, le nombre de logements ainsi réhabilités et le montant des travaux réalisés.

I — LE FINANCEMENT DE L'AMÉLIORATION-ENTRETIEN DU LOGEMENT se fait par l'intermédiaire de l'attribution de primes, de subventions et de prêts (Tableau 5).

A — Primes et subventions à l'AEL

B — Prêts à l'AEL

Tableau 5 LES TYPES DE FINANCEMENT DE L'AMÉLIORATION-ENTRETIEN DU LOGEMENT

PRÊTS	PRIMES ET SUBVENTIONS
 Prêts des Sociétés de Crédit immobilier H.L.M. 	— Primes à l'Amélioration de l'habitat
— Prêts au titre du 1 % des entreprises	— Subventions de l'A.N.A.H.
— Prêts des Caisses d'Allocations familiales	 Primes pour le logement social H.L.M. (PALULOS)
- Prêts d'établissements financiers	
— Prêts des Caisses d'Épargne	

A — Primes et subventions constituent les principaux financements à l'amélioration-entretien du logement. Ce sont :

- * Les PAH ou primes à l'amélioration de l'habitat
- * les subventions de l'ANAH (agence nationale pour l'amélioration de l'habitat)
- * les primes PALULOS, visant l'amélioration du parc de logements HLM.

1) LES PRIMES A L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Ces primes visent les logements occupés par leurs propriétaires et achevés depuis plus de 20 ans.

Ceux-ci peuvent bénéficier d'une prime à l'amélioration de l'habitat — limitée à 14 000 F — et dont le montant ne peut dépasser 20 % du coût des travaux. 50 000 primes environ ont été accordées en 1982 (1).

2) LES SUBVENTIONS ACCORDÉES PAR L'ANAH AUX PARTICULIERS

L'action de l'ANAH vise le parc de logements achevés avant 1949 et appartenant à des propriétaires-bailleurs privés (2).

En 1982, les subventions accordées par l'ANAH s'élèvent à 850 millions de francs, ce qui correspond à un montant des travaux de 2 750 millions de francs. 46 % de ces subventions sont accordées dans le cadre des opérations programmées pour l'amélioration de l'habitat (O.P.A.H.) qui ont pour but la rénovation des quartiers anciens. Elles se situent dans des actions concertées et réalisées à la fois par la Commune, l'État et les propriétaires concernés.

Le reste de l'action de l'ANAH porte sur le "diffus", c'est-à-dire sur des logements ne faisant pas partie d'opérations concertées:

3) LES PRIMES A L'AMÉLIORATION DES LOGEMENTS A USAGE LOCATIF ET A OC-CUPATION SOCIALE (HLM LOCATIVES)

Le taux des subventions PALULOS est de 20 % du coût des travaux. Il peut atteindre 30 ou 40 % dans certaines conditions, pour les travaux d'isolation thermique ou acoustique.

Les subventions PALULOS visent les logements achevés avant 1968.

 $105\ 000$ logements ont été améliorés en 1982 avec ce type de subventions.

Enfin, le parc HLM est estimé en 1982 à 3 millions de logements. On connaîtra le nombre de logements HLM inconfortables, lorsque seront disponibles les résultats détaillés du Recensement de la Population de 1982.

⁽¹⁾ En 1980, d'après le Service de l'Information du Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie, deux millions de logements inconfortables étaient susceptibles de bénéficier d'une PAH et 3 millions environ étaient visés par l'aide de l'ANAH.

⁽²⁾ L'ANAH intervient aussi sur les logements achevés après cette date mais seulement dans le cadre "Travaux pour Économie d'Énergie".

B — Le financement de l'amélioration-entretien du logement est assuré aussi par des prêts :

1) PRÊTS ACCORDÉS AUX PARTICULIERS PAR L'INTERMÉDIAIRE DES SOCIÉTÉS DE CRÉDIT IMMOBILIER DANS LE CADRE DES PAP ACQUISITION-AMÉLIORATION

Il y a deux types de PAP — acquisition-amélioration :

- les prêts distribués par les Directions Départementales de l'Équipement à des personnes physiques ;
- les prêts distribués par les Directions Départementales de l'Équipement à des Sociétés de Crédit Immobilier qui les répartissent elles-mêmes à des personnes physiques.

Les prêts PAP destinés à l'acquisition et à l'amélioration de logements anciens sont régis par la même réglementation que celle des prêts PAP — constructeur neuve.

En 1981, l'ensemble des prêts PAP acquisition-amélioration a permis la réhabilitation de 23 600 logements.

2) LES PLA : LE "PRÊT LOCATIF AIDÉ" a remplacé en 1977 les formes d'aides antérieures HLMO, ILM,...

Les financements PLA de l'acquisition-amélioration sont réalisés par la Caisse des Prêts aux HLM (CPHLM) et le Crédit Foncier de France (CFF).

En 1981, 6000 logements ont été acquis et améliorés avec ces types de financement.

3) PRÊTS ACCORDÉS PAR LES INSTITUTIONS MONÉTAIRES, LES ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS ET LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (tableau 6).

Ces prêts s'élèvent à $25\,813$ millions de francs en 1982 contre $21\,914$ en 1981, soit une augmentation de $18\,\%$.

Ce sont d'abord les banques qui accordent la majeure partie de ces prêts (plus de $70\,\%$ en 1982); viennent ensuite la Caisse des Dépôts et Consignations et les Caisses d'Épargne (plus de $20\,\%$).

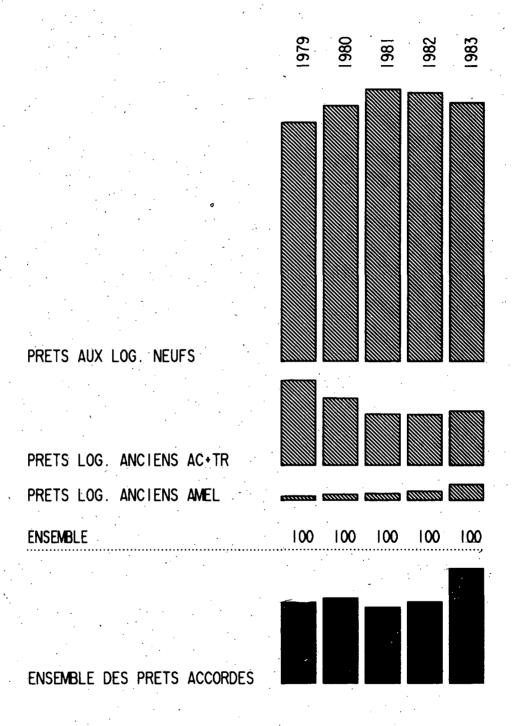
Enfin les prêts accordés pour l'amélioration-entretien du logement en 1982, représentent environ $14\,\%$ du total des prêts au logement.

4) LES PRÊTS CONVENTIONNÉS

Les prêts conventionnés réalisés par les établissements financiers dans l'habitat ancien (tableau 7) sont difficiles à estimer : la majorité de ces prêts sont accordés dans le cadre "acquisition et travaux à réaliser". Ce poste représente 5 995 millions de francs en 1983. Quant aux prêts conventionnés consacrés à l'amélioration pure, leur montant s'élève à 1 735 millions de francs en 1983. L'ensemble des prêts conventionnés réalisés dans le logement s'élève à 36 223 millions de francs. La part de l'A.E.L. représente globalement en 1983, 21 % de cet ensemble.

Après une baisse en 1981 et en 1982, cette part ne retrouve pas son niveau de 1979 qui était de 27 % (tableau 7).

Graphique 5 PRÊTS CONVENTIONNÉS PAR LES ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS DANS L'HABITAT ANCIEN DE 1979 A 1983



- **36223** (millions de Frs)

Tableau 6 LES PRINCIPAUX FINANCEMENTS DE L'AMÉLIORATION-ENTRETIEN DU LOGEMENT DE 1979 A 1983

Sources : Service de l'information du M.E.C.V. (octobre 1980)
Direction de la Construction, D.A.E.I.
Banque de France, Crédit Foncier,
Tableau de Bord du Bâtiment-Logement-Travaux Publics (D.A.E.I.)

	19	79	19	80	19	81	19	82	1983
Nature des financements	Montants millions de F.	Nbre de logements ou prêts corresp.	Montants millions de F	Nbre de logements ou prêts corresp.	Montants millions de F.	Nore de logements ou prêts corresp.	Montants millions de F.	Nbre de logements ou prêts corresp.	Montants Nbre millions logements de F. ou prêts corresp.
1 – PRIMES ET SUBVENTIONS	,				-				
P.A.H. (Prime à l'amélioration de l'habitat A.N.A.H. (1)	348 611	40 000 33 000	380 704	51 800 35 000	497 810	58 800 39 500	417 850	50 800 34 000	non disponibles n.d.
			·						
PALULOS (consommations)	281	43 076	424	60 000	. 780	91 764	1 135	105 000	1 208 (2) n.d.
		, 		• .				-	
2 – PRÊTS		·							
Prêts aux particuliers, au titre du 1% des entreprises	701	35 700	916	46 000	1 142	:	1 247	n.d.	n.d.
Prêts des Caisses d'Allocations Familiales	70	20 000	. 137	23 580	166	27 980		n.d.	n.d.
Prêts de la Caisse des Dépôts et Consignation et des Caisses d'Epargne	1 810		2 854		4 996		5 942	n.d.	n.d.
Prêts accordés par les institutions monétaires et les établissements financiers	11 980		12 100		14 811		17 023	n.d.	n.d.
Prêts conventionnés	7 000.		6 000	•	4 200		4 700	n.d.	n.d.
Prêts du Crédit Foncier de France et Comptoir des entreprises	928		1 395	•	1 050		1 627	n.d.	n.d.
Prêts des Administrations publiques	311		342		386		405	n.d.	· n:d.
Prêts des Sociétés Prêts PAP Prêts des Sociétés		12 000		10 000		8 500	n.d.	n.d.	n.d.
S.C.I.		17 000		17 700		15 100			
Prêts locatifs aidés (P.L.A.)		4 400		6 100		6 000		n.d.	n.d.
Caisse de Prêts aux HLM	123		324		. 665		816		n.d.

⁽¹⁾ Y compris les subventions pour la remise en état de l'immeuble.(2) C'est le montant du budget PALULOS en 1983 et non celui de la consommation.

Tableau 7 PRÊTS CONVENTIONNÉS PAR LES ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS DANS L'HABITAT ANCIEN DE 1979 A 1983

Source: Crédit Foncier

Millions de F. et %

Nature des prêts	1979	1980	1981	1982	1983	-
PRÊTS ACCORDÉS AU LOGEMENT NEUF	18 625	20 890	19 764	21 010	28 493	
				•		
PRÊTS ACCORDÉS AU LOGEMENT ANCIEN dont :	7 008	5 996	4 217	4 704	7 730	
Acquisition + travaux Amélioration	6 671 337	5 515 481	3 723 494	3 995 709	5 995 1 735	•
ENSEMBLE DES PRÊTS AU LOGEMENT	25 633	26 886	23 981	25 714	36 223	
Part des Prêts Conventionnés accordés au logement ancien par rapport à l'ensemble des prêts (en %)	27	22	16	18	21	

II — LES PRINCIPAUX FINANCEMENTS DE L'AMÉLIORATION-ENTRETIEN DU LOGEMENT

Fiches statistiques

On verra successivement les caractéristiques et les réalisations des organismes suivants :

- 1) L'ANAH
- 2) Les Primes à l'Amélioration de l'Habitat
- 3) Le 1 % des entreprises
- 4) Les Caisses d'Allocations Familiales
- 5) Les PACT (Protection, Amélioration, Conservation, Transformation de l'habitat).

1 — L'intervention de l'ANAH

L'ANAH accorde des subventions non remboursables, aux propriétaires et aux locataires de logements à usage d'habitation principale, construits avant le 1^{er} septembre 1948. En outre, depuis le 1^{er} novembre 1979, les logements achevés entre le 1^{er} septembre 1948 et le 31 décembre 1975 (sauf les H.L.M.), bénéficient des subventions ANAH, si les travaux sont destinés à économiser l'énergie.

34 000 logements ont été améliorés en 1982, dont 55 % disposent, après travaux, des 3 éléments de confort suivants :

WC intérieur

Salle d'eau

Chauffage central

Le montant des travaux ainsi réalisés s'élève à 2 750 millions de francs dont 850 millions sont subventionnés par l'ANAH.

LE TYPE DES INTERVENANTS (tableau 9)

Qui intervient dans la réalisation des travaux d'amélioration de logements àidés par l'ANAH?

- D'abord, ce sont les personnes physiques (80 %) plus que les personnes morales qui demandent des subventions à l'ANAH pour l'amélioration de leurs logements;
- Ensuite, le déroulement des travaux d'AEL est souvent suivi directement par les propriétaires de logement (de 40 à 50 %), sans faire appel à un mandataire, agent immobilier ou autre ;
- Enfin, 30 % des travaux sont réalisés sans intermédiaire, c'est-à-dire sous maîtrise d'œuvre ou groupe quelconque.

Les tableaux 10 et 11 donnent la répartition par catégorie socio-professionnelles des demandeurs de subventions ANAH, de 1978 à 1982.

Tableau 8

NOMBRE DE LOGEMENTS AIDÉS PAR L'ANAH DE 1976 A 1982 SELON LE TYPE D'INTERVENTION

Source : ANAH.

en nombre de logements et %

Type d'intervention	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982
TRAVAUX PRIVATIFS SEULS	22 000	17 000	12 000	14 500	15 000	17 500	15 500
	55	48	41	44	43	44	46
dont mise aux 3 éléments de confort	11 000	8 500	5 500	6 000	7.600	8 700	7 000
	27	24	19	18	22	22	21
TRAVAUX PRIVATIFS ET COMMUNS	18 000	18 000	17 000	18 500	20 000	22 000	18 500
	45	52	59	<i>56</i>	57	56	54
dont mise aux 3 éléments de confort	9 000	9 000	8 500	9 000	12 000	13 400	11 800
	23	<i>26</i>	29	28	34	34	35
` TOTAL TRAVAUX	40 000	35 000	29 000	33 000	39 500	39 500	34 000
	100	100	100	100	100	100	100
dont mise aux 3 éléments de confort	20 000	17 500 50	14 000 <i>48</i>	15 000 <i>46</i>	19 600 56	22 100 56	18 800 55

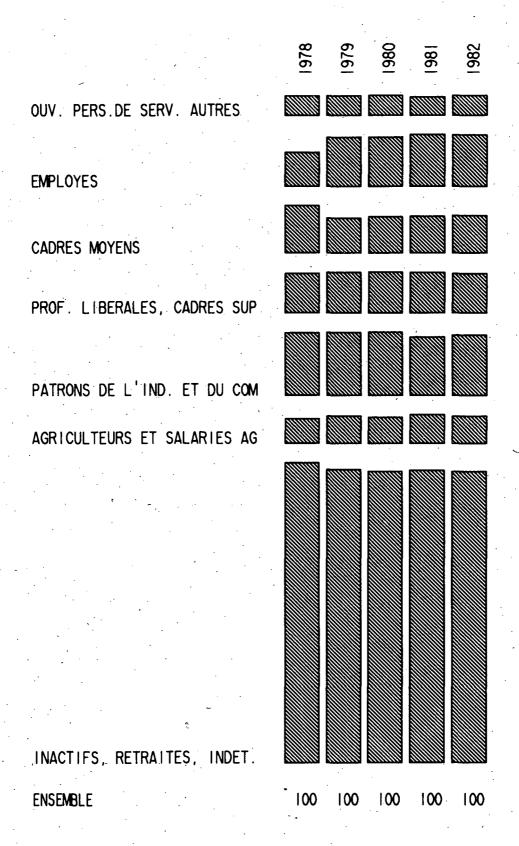
Tableau 9 RÉPARTITION DES LOGEMENTS AIDÉS PAR L'ANAH ET DES MONTANTS DES TRAVAUX RÉALISÉS SELON LE TYPE D'INTERVENANTS DE 1977 A 1982

Source : ANAH

en %

•	LOGEMENTS						MONTANTS DES TRAVAUX					
Type d'intervenants	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1977	1978	1979	1980	1981	1982
DEMANDEUR Personne physique		79	80	80	80	80	78	74	76	76	77	76
Personne morale	16	21	20	20	20	20	. 22	26	24	24	23	24
MANDATAIRE Non professionnel		10	9	9	8	. 3	12	11	10	11	10	3
Agent immobilier	15	13	12	10	11	11	18	15	12	11	11	11
Autres mandataires	22.	· 29	35	37	37	39	21	27	35	<i>38</i>	40	40
Sans mandataire	52 -	48	44	44	44	47	49	45	43	40	39	46
INTERMEDIAIRE Groupage seul		21	20	20	21	24	12	17	16	15	16	19
Groupage et maître d'œuvre	13	13	15	17	16	15	15	16	19	23	24	20
Maître d'œuvre seul	33	28	27	26	26	23	42 '	36	. 37	36	34	32
Sans intermédiaire	38	38	. 38	. 37	37 ·	38	31	31	28	26	26	30
TOTAL %	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Nombre de logements Millions de francs	35 000	29 000	33 000	35 000	39 500	34 000	1.700	1 600	2 000	2 500	2 900	2 750

Graphique 6 RÉPARTITION DES DEMANDEURS DE SUBVENTION ANAH SELON LA CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DE 1978 A 1982.



Graphique 7 RÉPARTITION DES MONTANTS DES TRAVAUX AIDÉS PAR L'ANAH SELON LA CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DES DEMANDEURS DE 1978 A 1982.

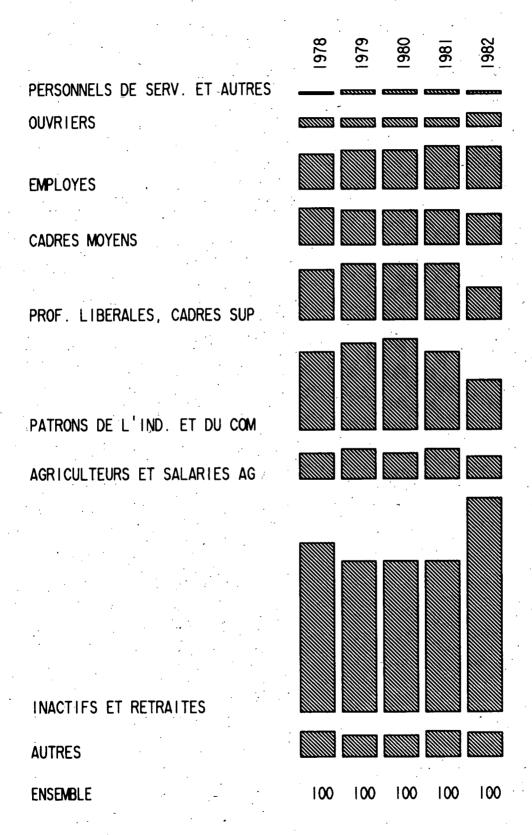


Tableau 10

RÉPARTITION DES DEMANDEURS DE SUBVENTION ANAH SELON LEUR CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE, DE 1978 A 1982

Source : ANAH en %

C.S.P. des demandeurs de subventions ANAH	1978	1979	1980	1981	1982
OUVRIERS, PERSONNELS DE SERVICE ET AUTRES	3.7	3.7	3,8	3.5	3.8
EMPLOYÉS	6.5	9.4	9.3	9.9	9.8
CADRES MOYENS	9.0	6,6	6.9	7.0	7.1
PROFESSIONS LIBÉRALES ET CADRES SUPÉRIEURS	7.5	7,7	7,8	7.7	7.5
PATRONS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE	11.9	12.0	12.1	11.1	11.5
AGRICULTEURS ET SALARIÉS AGRICOLES	4.7	5.2	5.0	5,5	5.2
INACTIFS, RETRAITES, INDÉTERMINÉS	56.7	55.4	55,1	- 55,3	55.1
ENSEMBLE	100,0	100.0	100.0	100.0	100.0

Tableau 11

RÉPARTITION DU MONTANT DES TRAVAUX AIDÉS PAR L'ANAH
SELON LA CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DES DEMANDEURS (personnes physiques)
DE 1978 A 1982

Source : ANAH en %

C.S.P. des demandeurs de subventions ANAH	1978	1979	1980	1981	1982
PERSONNELS DE SERVICE ET AUTRES	0,6	1.0	í.0	1.0	0.7
OUVRIERS	2,1	2.0	2.0	2.0	3.1
EMPLOYÉS	. 8,1	9.0	9.0	10.0	. 9.8
CADRES MOYENS	- 8,5	8.0	8.0	8.0	7.1
PROFESSIONS LIBÉRALES ET CADRES SUPÉRIEURS	11,6	13.0	13.0	13.0	7,5
PATRONS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE	18,0	20.0	21.0	18.0	11,5
AGRICULTEURS ET SALARIÉS AGRICOLES	6,0	7.0	6,0	7,0	5,2
INACTIFS ET RETRAITÉS	39.2	35.0	35.0	35.0	49.5
AUTRES	5,9	5,0	5,0	6.0	5.6
ENSEMBLE	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

2 — Les primes à l'Amélioration de l'Habitat (PAH)

Le nombre de primes à l'amélioration de l'habitat qui visent les logements occupés par leurs propriétaires et qui sont achevés avant 1960, s'élève à 51 000 environ en 1982, ce qui correspond à 417 millions de francs.

Ces primes sont distribuées pour 70% environ dans les communes rurales et sont consacrées dans une proportion de 50% à la mise aux normes d'habitabilité des logements. Le reste vise l'amélioration du confort, l'économie d'énergie, etc...

Le montant des travaux réalisés dans les logements à l'aide de PAH s'élève en 1982 à 2212 millions de francs contre 2368 millions en 1981.

Tableau 12

RÉPARTITION DES PAH SELON LA CATÉGORIE DE COMMUNE ET LE TYPE DE TRAVAUX RÉALISÉS EN 1980 ET 1981

Source : DAEI

en %

•		1980	1981
NOMBRE DE	Communes urbaines	33	39
PRIMES	Communes rurales	67	61
MONTANT DES	Communes urbaines	28	28
TRAVAUX	Communes rurales	72	72
	Mises aux normes	55	49
•	Confort seul	39	32
TYPE DE	Mise aux normes et économie d'énergie	2)	. 10
TRAVAUX	Confort et économie d'énergie	1	18
	Travaux spécifiques	3	1

Tableau 13 MONTANTS DES TRAVAUX ET DES PRIMES A L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT DE 1979 A 1982.

Source : DAEI

1979	1980	1981	1982
32 860	51 768	58 836	50 843
201,6	379.5	474.7	417.0
6 872	7 331	8 067	8 201
1 327	1 927.7	2 367.8	2 212.4
45 226	44 732	46 584	46 119
	32 860 201,6 6 872 1 327	32 860 51 768 201,6 379.5 6 872 7 331 1 327 1 927.7	32 860 51 768 58 836 201,6 379.5 474.7 6 872 7 331 8 067 1 327 1 927.7 2 367.8

3 — Le 1 % des entreprises.

Tableau 14 VENTILATION DES INVESTISSEMENTS DU 1 % DANS L'HABITAT ANCIEN, SELON LES BENEFICIAIRES

Source : "Statistiques 0,9 % logement" Association Financière Interrégionale des Collecteurs Interprofessionnels du 1 % logement

Millions de F

	Bénéficiaires	1978	1979	1980	1981	1982	
	PERSONNES PHYSIQUES	357	512	704	846	1170	
	PROPRIÉTAIRES-BAILLEURS°	.8	. 3	. 6	· 7 .	18	
<u>.</u>	ORGANISMES SOCIAUX PACT (Protection, Amélioration, Conservation, Transformation de l'habitat)	80	106	95	125	144	
	ORGANISMES HLM	132	218	274	467	486	
٠.	SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE	25	43	93	66	100	-
	FILIALES ET SOUS CONTROLES	21,	31	28	56	56	
	ENSEMBLE	613	913	1200	1566	1974	

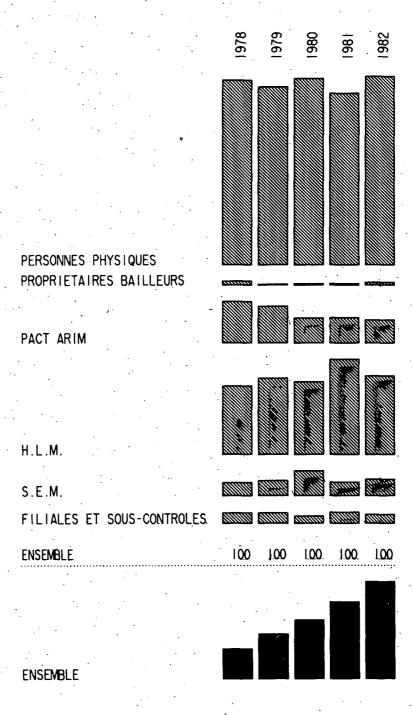
Le "1 % des entreprises" est une contribution des entreprises pour loger leur salariés.

Dans les Investissements du 1%, l'amélioration représente 66% du total qui groupe, d'une part l'amélioration et d'autre part l'amélioration-acquisition.

Le nombre de prêts (à des personnes physiques) pour l'habitat ancien s'élève à 61 200 en 1982 contre 52 500 en 1981.

Quant au prêt moyen, il s'élève en 1982 à 19 100 F (contre 16 100 F en 1981); il est de 24 560 F pour l'acquisition-amélioration et de 16 360 F pour l'amélioration.

Graphique 8 VENTILATION DES INVESTISSEMENTS DU 1 % DANS L'HABITAT ANCIEN, SELON LES BÉNÉFICIAIRES.



Millions

4 — Les Caisses d'Allocations Familiales et l'Amélioration de l'habitat.

Le montant global des prêts accordés par les Caisses d'Allocations Familiales s'élève en 1981 à 166 millions de francs, contre 137 millions en 1980.

90 % environ des bénéficiaires de ces prêts sont propriétaires de leurs logements.

Tableau 15 PRÊTS ACCORDÉS PAR LES CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF) DU 1^{er} JUILLET 1977 AU 31 DÉCEMBRE 1981 (*)

Source: Caisses d'Allocations Familiales

·		<u> </u>							
	Prêts accordés par les Caisses d'Allocations Familiales	du 1.07.1977 au 30.06.1978	du 1.07.1978 au 30.06.1979	du 1.07.1979 au 30.06.1980	du 1.01.1980 au 31.12.1980	du 1.01.1981 au 31.12.1981			
MONTAN	T TOTAL DES PRÊTS ACCORDÉS (en millions de F.)	110,6	119,6	146,9	137.0	166.0			
	NOMBRE DE PRÊTS	18 618	19 523	23 699	23 583	27 979			
	MONTANT MOYEN DES PRÊTS (en francs)	5 939	6 126	6 198	5 809	5 933			

^(*) A partir de 1980, les statistiques des C.A.F. sont établies du 1er janvier au 31 décembre.

Tableau 16 ÉVOLUTION DE L'INTERVENTION DES CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES POUR L'AMÉLIORATION DE LOGEMENTS EXISTANTS, AU TITRE DE L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE DEPUIS 1973.

Source: Caisses d'allocations familiales

Millions de francs

Années		TYPE D'INTERVENTION					
	Prêts .	Subventions	Total				
1973	. 13	5	18				
1974	13	3	16				
1975	24	6 ,	´ 30				
1976	33 .	6	38				
1977	24	10	34				
1978	35	12	47				
1979	67	3	70				
1980	71	4	75				

Tableau 17 RÉPARTITION DES PRÊTS ACCORDÉS PAR LES CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT SELON LA NATURE DES TRAVAUX DU 1er JUILLET 1977 AU 31 DÉCEMBRE 1981 (*)

Source : Caisses d'Allocations familiales

%

N	ature des travaux	1.07.1977 au 0.06.1978	du 1.07.1978 au 30.06.1979	1980	1981
	RÉPARATIONS (gros œuvre)	28	29	21	19
	ASSAINISSEMENT ET INSTALLATIONS SANITAIRES	24	22	19	18
	TRAVAUX D'ISOLATION			9	13
	TRAVAUX D'AMELIORATION	48	49	17	23
	TRAVAUX DE MISE EN ETAT D'HABITABILITE	·		8	11
	AMÉNAGEMENTS DIVERS	 *		26	16
	_ TOTAL	100 . :	100	100	100

^(*) A partir de 1980, les statistiques des Caisses d'Allocations Familiales sont établies du 1er janvier au 31 décembre

5 — L'action des PACT (Protection, Amélioration, Conservation, Transformation de l'habitat) (*)

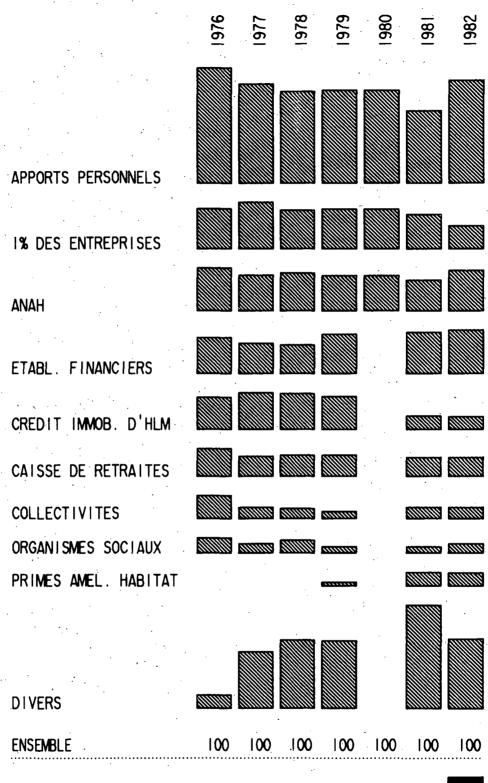
La Fédération nationale des Centres PACT (protection, amélioration, conservation, transformation de l'habitat), regroupe plus de 130 centres d'amélioration du logement constitués sous forme d'associations de la loi 1901.

L'action des centres PACT se compose d'une part de la recherche auprès d'organismes de financement de moyens (primes, subventions, prêts) et d'autre part de la maîtrise d'œuvre dans la réalisation des travaux d'amélioration de l'habitat.

En 1982, les PACT sont intervenus dans l'amélioration d'environ 72 500 logements (68 000 logements en 1981) avec un montant de travaux réalisés de 2 400 millions de francs contre 1 900 millions en 1981.

Par ailleurs, 42 % des logements améliorés par les PACT en 1982 sont situés dans des communes rurales.

Graphique 9 RÉPARATION DES PRINCIPAUX FINANCEMENTS PACT POUR L'ENSEMBLE DES BÉNÉFICIAIRES DEPUIS 1976.



2400 (millions de Frs)

TOTAL



Tableau 18 STATUT D'OCCUPATION DES LOGEMENTS AMÉLIORES PAR LES PACT DE 1977 A 1982.

Source: PACT

. En nombre de logements et %

Statuts	1977	1978	1979	1980	1981	1982
PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS	29 363 58,8	29 987 51,5	34 673 57,3	36 822 56,0	39 160 57,6	41 305
PROPRIÉTAIRES BAILLEURS	8 083 16,2	9 344 16.0	9 351 15.4	10 574 16,0	9319	- 57,0
LOCATAIRES	12 496 25,0	19 001 32,5	16 544 27,3	18 854 28,0	19 521 28,8	31 195 <i>43</i> ,0
ENSEMBLE	42 942 100.0	58 332 100.0	60 568 100,0	66 250 100,0	68 000 100,0	72 500 100,0

^(*) Les centres PACT ne financent pas directement les travaux d'AEL mais ils participent très activement à la recherche de financements auprès des organismes distributeurs (ANAH. Collectivités, Organismes sociaux, etc...).

Tableau 19 RÉPARTITION DES PRINCIPAUX FINANCEMENTS PACT POUR L'ENSEMBLE DES BÉNÉFICIAIRES DEPUIS 1976.

Source: PACT

en % et en millions de francs

Type de financement	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982
APPORTS PERSONNELS	33,4	28,7	26,5	26,8	26,8	20,9	29,7
1 % DES ENTREPRISES	11.6	13,5	11,2	· 11,5	11,5	10,0	6,7
ANAH	12,4	10,3	11,0	10,2	10,2	8,9	11,8
ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS	10,4	8,7	8,3	11,4	*	11,9	12,6
CRÉDIT IMMOBILIER D'H.L.M.	9,4	10,7	10,4	9,6	6,8	4,0	3,8
CAISSE DE RETRAITES	8,0	5,8	6,2	6,1	*	5,5	5,5
COLLECTIVITÉS	6,7	3,3	3,0	2,1	*	3,3	3,3
ORGANISMES SOCIAUX	4,4	2,8	3,7	1,9	*	1,9	2,7
PAH (primes à l'amélioration de l'habitat)	_	· , · · · —		1,1	*	4,0	. 3,9
DIVERS	3,8	16,2	. 19,7	19,4	* .	29,6	20,0
ENSEMBLE	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
TOTAL en M.F. courants	704,4	818,5	1 085,4	1 239,2	. 1 500,0	1 909,0	2 400,0

^(*) Les postes marqués d'un astérisque n'ont pas été calculés séparément en 1980, leur total représente 44,7 %.

Tableau 20 RÉPARTITION DES LOGEMENTS AMÉLIORÉS PAR LES PACT EN 1982, SELON LES PRINCIPALES NATURES DE TRAVAUX RÉALISÉS (*)

Source: PACT

en %

Nature des travaux	LOGEMENTS AMELIORÉS
CHAUFFAGE	40
SALLES DE BAINS	30
WC	28
TOITURES	21
ISOLATIONS THERMIQUES	18

^(*) Un même logement peut faire l'objet de plusieurs travaux de nature différente.

3° partie L'AMÉLIORATION ENTRETIEN DU LOGEMENT VUE SOUS L'ANGLE DE LA PRODUCTION DES ENTREPRISES (1)

Le montant des travaux d'amélioration-entretien du logement s'élève en 1981 à 70 555 millions de Francs, soit 51,5 % de l'ensemble des travaux d'amélioration-entretien du Bâtiment et du Génie Civil et Agricole.

En 1981, 42 % de l'ensemble des travaux de logement sont réalisés dans l'amélioration-entretien, contre 40 % en 1978.

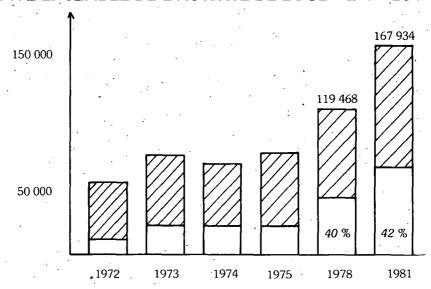
D'autre part, le pourcentage des travaux de logement consacrés à l'amélioration-entretien dépend beaucoup de la taille de l'entreprise et de son secteur d'activité :

- Les entreprises artisanales (de 0 à 10 salariés) réalisent en 1981, 69 % des travaux d'amélioration-entretien du logement, contre 68 % en 1978.
- Plus de 80 % des travaux d'amélioration-entretien du logement sont réalisés dans quatre activités principales d'entreprise : maçonnerie, menuiserie-serrurerie, couverture-plomberie et installations sanitaires, aménagements-finitions.

Le poids des deux dernières activités augmente entre 1978 et 1981.

En effet, on note ces dernières années un taux de croissance des travaux de bâtiment plus important dans le second œuvre que dans le gros-œuvre.

Graphique 10 PART DU MONTANT DES TRAVAUX (H.T.) D'ENTRETIEN-AMÉLIORATION PAR RAPPORT A L'ENSEMBLE DE L'ACTIVITÉ DE LOGEMENT DES ENTREPRISES



⁽¹⁾ Cf "L'Amélioration-entretien dans le Bâtiment et le Génie Civil et Agricole" - NOTES VERTES ÉCONOMIQUES - nº 77 Décembre 1983, Service des Actions Statistiques - Direction des Affaires Économiques et Internationales.

MONTANTS DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION-ENTRETIEN DU LOGEMENT SELON LA NATURE DES TRAVAUX ET LA TAILLE DE L'ENTREPRISE

Tableau 21 MONTANTS DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION-ENTRETIEN DU LOGEMENT DE 1972 A 1981 (1).

Source : Enquête Annuelle d'Entreprise

en millions de francs

		·	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		-		· ·
Nature des travaux		1972	1973	1974	1975.	1978	1981
ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT	Entretien Amélioration Total	170 428 598	550 1 166 1 716	581 562 1 143	381 568 949	1 727	2 898
MAÇONNERIE	Entretien Amélioration Total	1 889 2 471 4 360	2.448 2.846 5.294	3 144 2 847 5 991	2 696 3 412 6 108	11 955	15 843
CHARPENTE EN BOIS ET MENUISERIE	Entretien Amélioration Total	637 1 075 1 712	816 1 000 1 816	1 233 1 223 2 456	880 1 399 2 279	6 182	7 181
COUVERTURE, PLOMBERIE	Entretien Amélioration Total	1 570 1 665 3 235	2 099 1 535 3 634	1 907 1 424 3 331	2 171 1 752 3 923	7 636	13 310
SERRURERIE DE BATIMENT	Entretien Amélioration Total	88 232 320	228 128 356	403 279 682	509 221 730	864	1 099
FUMISTERIE DE BATIMENT	Entretien Amélioration Total	449 1 260 1 709	929 1 471 2 400	992 1 175 2 167	820 1 171 1 991	4 455	6 506
PEINTURE DE BATIMENT	Entretien Amélioration Total	1 849 540 2 389	2.743 485 3.228	2 955 636 3 591	2 783 884 3 667	4 182	7 038
AMÉNAGEMENT DE LOCAUX	Entretien Amélioration Total	105 102 207	89 264 353	304 183 487	260 267 527	4 682	7 379
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Entretien Amélioration Total	309 540 849	521 598 1 119	579 610 1 189	733 708 1 441	3 373	4 405
TOTAL	Entretien Amélioration Total	7 066 8 313 15 379	10 423 9 493 19 919	12 098 8 939 21 037	11 233 10 382 21 615	45 456	65 659

⁽¹⁾ En 1976, seules les entreprises de plus de 5 salariés ont été enquêtées. En 1977, 1979 et en 1980, seules les entreprises de plus de 10 salariés ont été enquêtées. A partir de 1978, on ne distingue plus les travaux d'entretien des travaux d'amélioration.

Tableau 22 ÉVOLUTION DU MONTANT DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'AMÉLIORATION DES LOGEMENTS PAR NATURE DE TRAVAUX

Source : Enquête Annuelle d'Entreprise

en %

Nature des travaux	1972	1973	1974	1975	1978	1981
ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT	4	8	5	5	. 4	4
MAÇONNERIE	28	27	29	28	26	24
CHARPENTE EN BOIS ET MENUISERIE	11	9	12	11	. 13	11
COUVERTURE-PLOMBERIE	21	18	16	18	16	20
SERRURERIE DE BATIMENT	. 2	2	3	3 .	2	2
FUMISTERIE DE BATIMENT	. 11	. 12	10	9	12	10
PEINTURE DE BATIMENT	16	16:	17	17	. 9	11
AMENAGEMENT DE LOCAUX	1	2	2	. 2	10	11
INSTALLATION ELECTRIQUE	6	6	6	7	8	7
TOTAL	100	100	100	100	100	100

Graphique 11 ÉVOLUTION DU MONTANT DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'AMÉLIORATION DES LOGEMENTS PAR NATURE DE TRAVAUX

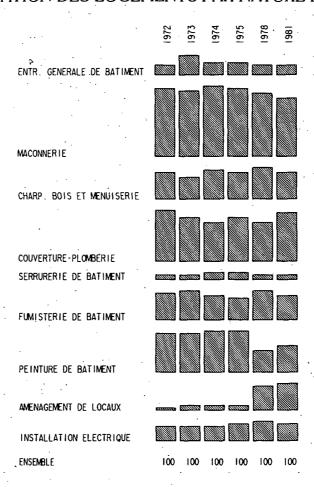


Tableau 23 RÉPARTITION DU MONTANT DES TRAVAUX D'ENTRETIEN-AMÉLIORATION DU LOGEMENT SELON LA TAILLE DES ENTREPRISES EN 1974, 1975, 1978 et 1981

Source : Enquête Annuelle d'Entreprise

en millions de francs et en %

	Tranches	1974	1975	1978	1981
	0 A 5 SALARIÉS	47,5	52.5	54.7	60.0
	6 A 10 SALARIÉS	21.2	20.1	13.4	69.2
	11 A 19 SALARIÉS			9.0	200.4
	20 A 49 SALARIÉS	14.3	. 14.2	13.4	22.4
• • •	50 A 199 SALARIÉS	11.6	8.6	6.1	5.9
	200 SALARIÉS ET PLUS	5,4	4.6	3.4	2.5
	ENSEMBLE	100.0	100.0	100.0	100.0
	MONTANT TOTAL en millions de francs	21037	21615	48026	70555

Tableau 24 MONTANTS DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION-ENTRETIEN DU LOGEMENT SELON LA NATURE DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET LA TAILLE DE L'ENTREPRISE, EN 1981

Source : Enquête Annuelle d'Entreprise

en millions de francs et %

	Nature détaillée des travaux	0 à 10 salariés	11 à 49 salariés	50 à 199 salariés	200 salar. et plus	en %	Total en millions de francs
540	Installations électriques de bâtiments non industriels Installations électriques de bâtiments industriels Installation électrique (sans précision)	74 16 80	21 55 17	3 29 3	2 	100 100 100	4 405 30 307
	Total	74	21	. 3	2	100	4 742
560	Travaux gros œuvre maçonnerie	74	21	4	1 .	100	14 805
300	Travaux gros œuvre béton armé	54	22	17	7	100	260
	Travaux gros œuvre sans précision	25	39	24	12	100	478
	Travaux terrassements et fondations de bâtiments	63	33	3	1.	100	512
	Tous corps d'état	17	36	31	16	100	869
	Ravalement et entretien façade	62	29	9	_	100	824
	Travaux de démolition	27	57	4	12	100	
	Maçonnerie et travaux courants de béton armé						
,	(sans précision)	61	26	6	. 7	100	894
	Total	68	23	6	2	100	18 741
570	Installation chauffage central	68	25	. 5	2	100	4 865
	Installation ventilation et climatisation	19	31	. 5	45	100	213
	Instllation pour isolation	39	45	14	2	100	829
	Entretien d'installation	70	19	11		100	267
	Génie cimatique sans précision	75	24	1	— ·	100	332
	Total	63	27	6	4	100	6 506
71	Menuiserie en bois	· 82	16	2		100	2 002
	Menuiserie métallique	75	18	2 7 ·	· <u> </u>	100	297
	Menuiserie s.a.i.	85	13	2		100	3 547
	Charpente en bois	67.	28	2 5		100	1 335
	Serrurerie	77	19	4	. —	100 .	1 099
	Pose clôture et treillage	84	8	8		100	66
	Menuiserie-serrurerie sans précision	72	26	. 2	_	' 100	506
	Total	79	18	3		100	8 852
572	Couverture et zinguerie	76 ·	19	4	1	100	6 713
,,_	Plombene installation sanitaire	73	21	4	2	100	6 597
	Travaux d'étanchéité	36	. 41	21	2 .	100 .	575
Couve	erture, plombene et installations sanitaires sans précision	64 · ·	25	9	2	100	640
					•		
٠	Total	72	21	5	2	100	14 525
573	Plåtrene staff	78	18	4		100	2 639
	Peinture	66	24	8	. 2	100	7 038
	Vitrerie Miroiterie	51	37	8.	4	100	1 001 3 340
	Revêtement sols et murs	67 - 38	26 61	6	1 1	100 100	3 340
	Aménagements de magasins	8	92	_	1	100	1
	Travaux pour foires et expositions Aménagements, finitions sans précision	75	92 17	8 .	_	100	831
		68	94			100	14 884
	Total Autres activités	35	24 22	7 16	. 27	100	2 304
			23				70 555
	TOTAL GÉNÉRAL	69		6	2	100	

Tableau 25 STRUCTURE DES ENTREPRISES QUI EFFECTUENT DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'AMÉLIORATION DANS LE LOGEMENT

 $Source: Enquête\ Annuelle\ d'Entreprise$

en nombre d'entreprises

		. Ta	aille des entrepr	ises	•	•
Activité principale des entreprises NAP	0 à 5 salariés	6 à 49 salariés	50 à 199 salariés	200 salariés et plus	TOTAL	•
1975	·					
GROS-ŒUVRE Construction industrialisée Maçonnerie	 1 301 34 987	66 7 652	14 765	2 14	1 383 43 418	•
Total	 36 288	7 718	779	16	44 801	
SECOND-ŒUVRE Installation électrique Génie climatique Menuiserie-serrurerie Couverture-plomberie Aménagements-finitions	13 863 4 762 35 811 21 306 48 091	2 079 1 335 3 574 3 017 4 793	80 105 151 168 337	8 5 5 5	16 030 6 207 39 536 24 496 53 226	
Total	123 833	14 798	841	23	139 495	
TOTAL GÉNÉRAL	160 121	22 516	1 620	39	184 293	
				,		
1978						,
GROS-ŒUVRE Construction industrialisée Maçonnerie	196 27 018	1 3 028	_ 98	- 3	197 30 147	•
Total	27 214	3 029	98	3	30 344	•
SECOND-ŒUVRE Installation électrique Génie climatique Menuiserie-serrurerie Couverture-plomberie Aménagements-finitions	10 478 5 981 18 494 15 431 28 509	1 129 793 1 214 1 539 1 792	24 17 12 21 53	1 2 - 3 6	11 632 6 793 19 720 16 994 30 360	
Total	78 893	6 467	127	12	85 499	
TOTAL GÉNÉRAL	106 107	9 496	225	15	115 843	•

SPECIALISATION DES ENTREPRISES DE BATIMENT DANS L'AMÉLIORATION-ENTRETIEN DU LOGEMENT

Tableau 26 MONTANT DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION ET D'ENTRETIEN SUIVANT L'ACTIVITÉ PRINCIPALE ET LE DEGRE DE SPECIALISATION DES ENTREPRISES (*)

Source : Enquête Annuelle d'Entreprise

Millions de francs et %

				<u> </u>		·		
·.	Activité principale			Degré de s	pécialisation			
	des entreprises	- de 5 %	5 à 25 %	25 à 50 %	50 à 75 %	75 à 90 %	90 % et +	TOTAL en millions de F.
	· ·			•	•		•	
1975	GROS-ŒUVRE Construction industrialisée Maçonnerie	0.7 1.8	7.4 14.4	8.9 19.3	26.7 16.0	5.2 10.0	51.1 38.5	194 5 361
	Total	1.8	14,1	18,9	16,4	9,9	38,9	5 555
	SECOND-ŒUVRE	•						
	Installation électrique Génie climatique Menuiserie-serrurerie Couverture-plomberie	1.7 0.9 0.9 0.4	12.5 11.5 11.9 8.8	28.2 12.9 23.5 13.8	18.2 - 25.9 16.6 18.9	7.2 10.8 12.7 10.3	32,3 38,0 34,4 47,8	1 319 1 556 2 810 4 669
	Aménagements-finitions	0.6	5.7	11.8	17.1	11.5	53.3	5 706
	Total	0,7	8,8	15,9	18,5	10,9	45,2	16 060
	TOTAL GÉNÉRAL	1,0	10,2	16,7	17,9	10,7	43,5	21 615
		•				•		
1978 ·	GROS-ŒUVRE Construction industrialisée Maçonnerie	4.4 0.7	3.4 6.2	2,8 12.7	9.6 14.4	55,8 9,0	24.0 57.0	353 14 087
	Total	0,7	6,2	12,5	14,3	10,1	56,2	14 440
•	SECOND-ŒUVRE Installation électrique Génie climatique Menuiserie-serrurerie Couverture-plomberie Aménagements-finitions	0.2 0.2 0.4 0.2 0.2	5.3 3.4 4.0 2.9 3.8	7.3 8.5 9.0 10.1 11.4	11.4 16.0 14.5 15.4 16.2	6.0 10.8 8.7 8.8 11.0	69.8 61.1 63.4 62.6 57.4	3 946 3 965 7 069 8 100 9 232
	Total	0,2	3,8	9,7	15,0	9,3	62,0	32 312
• '	TOTAL GÉNÉRAL	0,4	4,5	10,6	14,8	9,5	60,2	46 752
-		· .		•				1.
1981	GROS-ŒUVRE Construction industrialisée Maçonnerie	2.1 0.7	7.3 7.4	16.7 12.9	17.9 18.0	8.5 12.0	47.5 49.0	328 19 446
	Total	0,7	7,4	13,0	18,0	11,9	49,0	19 774
	SECOND-ŒUVRE Installation électrique Génie climatique Menuiserie-Serrurerie Couverture-Plomberie Aménagements-finitions	0.4 0.2 0.4 0.1 0.2	4.1 3.2 6.3 2.2 3.6	11.3 9.8 13.9 6.9 10.3	13.3 17.2 20.3 14.2 16.0	16.2 12.1 12.5 13.2 13.4	54.7 57.5 46.6 63.4 56.5	4 754 5 640 9 098 14 052 14 868
	Total	0,2	3,7	10,0	16,2	13,3	56,6	48 412
	TOTAL GÉNÉRAL	0,4	4,8	10,9	16,7	12,9	54,3	68 186

^(*) Le degré de spécialisation des entreprises en amélioration-entretien des logements est la part de l'activité logement de l'entreprise consacrée à des travaux d'amélioration-entretien.

Tableau 27 LA SPÉCIALISATION DES ENTREPRISES DE BTP DANS L'ENTRETIEN ET L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Montant des travaux en fonction du degré de spécialisation et de la taille de l'entreprise

Source : Enquête Annuelle d'Entreprise

en %

					Taille de	l'entreprise			
	Degré de s	pécialisation	0 à 5 salariés	6 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 199 salariés	+ de 200 salariés	TOTAL	
1975		MOINS de 5 % 5 A 25 %	0,2 5,6	0,8 11,4	1,6 15,2	3,7 20,3	7.1 30.1	1.0 10.2	· · .
		25 A 50 % 50 A 75 %	14,6 17,3	18.9 19.5	20,6 15,7	17.6 19.3	10.4 23.2	16.7 17.9	
		75 A 90 % 90 % ET +	11,3 51,0	11,5 37,9	7.6 39.3	8,5 30,6	12.0 17.2	10.7 43.5	•
		Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	•
1978		MOINS DE 5 %	· _ ·		1.0	2,0	4,0	0.4	
•		<i>5 A 25</i> % 25 A 50 %	2,0 8,0	5.0 12.0	9.0 16.0	12.0 21.0	9.0 18.0	4.5 10.6	
		50 A 75 % 75 A 90 % 90 % ET +	13,0 8,0	14.0 9.0	18.0 11.0	21.0 12.0	28.0 20.0	14.8 9.5	
		90 % E1 +	69,0 100,0	60.0 100.0	45.0 100.0	32.0 100,0	21.0 100.0	60.2 100,0	

Tableau 27bis (*) LA SPÉCIALISATION DES ENTREPRISES DE BTP DANS L'ENTRETIEN ET L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT EN 1981

Montant des travaux en fonction du degré de spécialisation et de la taille de l'entreprisé

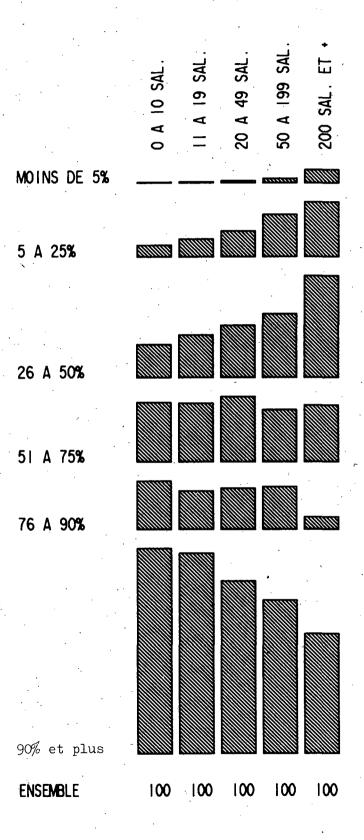
Source : Enquête Annuelle d'Entreprise

en %

		•		Taille	de l'entreprise			
	Degré de spécialisation	0 à 10 salariés	de 11 à 19 salariés	de 20 à 49 salariés	de 50 à 199 salariés	+ de 200 salariés	TOTAL	
1981	MOINS DE 5 %	0,2	0.3	0.6	1,3	3,7	0,4	
	5 A 25 %	3,3	5.0	7.2	11.8	15.3	4,8°	
. ,	25 A 50 %	9,3	11.9	14,6	17,8	28.4	11,2	
	50 A 75 %	16,6	16,4	18,1	14.5	15.8	16.7	•
	75 A 90 %	13,5	10.7	11.5	11.9	3,5	12,6	
	90 % ET PLUS	57,1	55,7	48.0	42,7	33.3	54.3	
•	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

^(*) Ce tableau est différent du Tableau 27 par la répartition des entreprises selon leur taille.

Graphique 12 MONTANTS DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION-ENTRETIEN DU LOGEMENT EN FONCTION DU DEGRÉ DE SPÉCIALISATION ET DE LA TAILLE DE L'ENTREPRISE EN 1981



DONNÉES RÉGIONALES SUR L'AMÉLIORATION-ENTRETIEN DU LOGEMENT

Tableau 28 RÉPARTITION DU MONTANT DES TRAVAUX (H.T.) D'AMÉLIORATION-ENTRETIEN DU LOGEMENT RÉALISÉS EN 1978 ET 1981, SELON LA RÉGION ET LA TAILLE DE L'ENTREPRISE.

Source : Enquête Annuelle d'Entreprise

Millions de francs et %

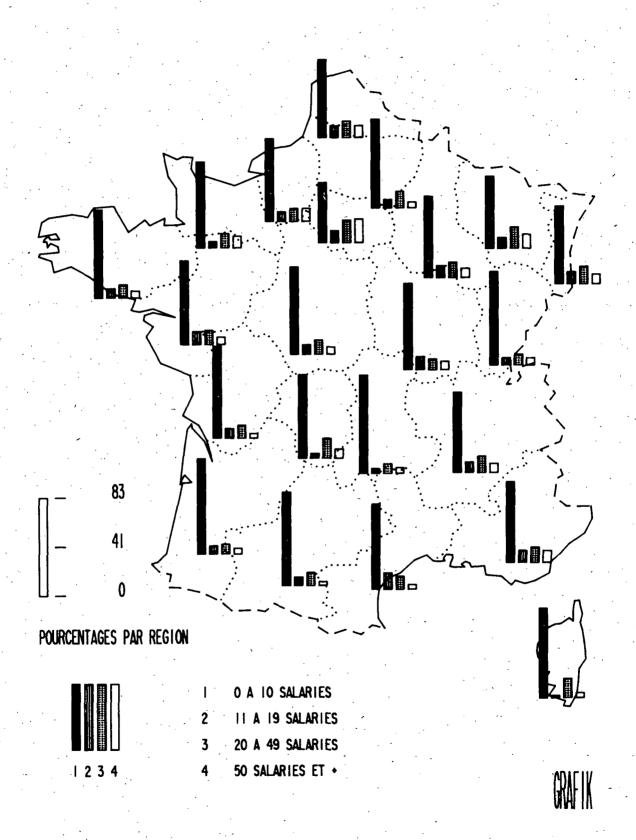
Régions		0 à 10 salariés	de 11 à 19 salariés	de 20 à 49 salariés	50 salariés et plus	Total
ILE-DE-FRANCE	1978	51.1	10.4	18,7	19.8	9 229
	1981	54.2	10.6	17,1	18.0	13 644
CHAMPAGNE-ARDENNE	1978	69.4	9.5	13.0	8.1	1 038
	1981	71.1	6.0	14.9	8.0	1 551
PICARDIE	1978	74,6	6.6	13,5	5.3	1 098
	1981	72,5	8.6	10,8	8.1	1 975
HAUTE-NORMANDIE	1978	69,6	8.1	11.1	11.2	1 270
	1981	69,2	11.5	10.9	8.4	1 861
CENTRE	1978	73,9	7,7	12.2	6.2	2 303
	1981	73,1	10,2	11.5	5.2	3 401
BASSE-NORMANDIE	1978	72.6	5.3	12,2	9.9	1 218
	1981	73.9	7,2	12,5	6.4	1 775
BOURGOGNE	1978	72,8	10,7	9,3	7.2	1 484
	1981	77,4	6.0	11,1	5.5	2 027
NORD - PAS-DE-CALAIS	1978	66,3	9.9	13,9	9.9	2 221
	1981	55,7	15.0	16,7	12.6	3 643
LORRAINE	1978	60,9	9,2	- 18,0	11.9	1 505
	1981	59,9	12,5	17,3	10.3	2 377
ALSACE	1978	66,0	10,3	15,4	8.3	1 289
	1981	64,0	12,1	16,1	7.7	1 867
FRANCHE-COMTÉ	1978	79,0	6,0	9,3	5,7	787
	1981	72,4	11,0	12,5	4,2	1 266
PAYS DE LA LOIRE	1978	71,2	11,1	11,8	5,9	2 864
	1981	72,2	9,4	12,2	6,2	3 913

Tableau 28 (suite) RÉPARTITION DU MONTANT DES TRAVAUX (H.T.) D'AMÉLIORATION-ENTRETIEN DU LOGEMENT RÉALISS EN 1978 ET 1981, SELON LA RÉGION ET LA TAILLE DE L'ENTREPRISE.

Millions de francs et %.

Régions		0 à 10 salariés	de 11 à 19 salariés	de 20 à 49 salariés	50 salariés et plus	Total	
BRETAGNE	1978 1981	74,8 71,7	8,0 8,7	11,2 13,3	6,0 6,3	3 065 4 553	
POITOU-CHARENTES	1978 1981	77,8 80,8	7,5 7,7	10,8 9,4	3,9 2,1	1 725 2 390	*.
AQUITAINE	1978 1981	80,5 80,3	6,9 7,5	8,1 9,4	4,5 2,8	3 008 3 792	
MIDI-PYRÉNÉES	1978 1981	78,8 79,6	6,8 8,6	11,8 8,5	3,1 3,2	2 035 2 959	
LIMOUSIN	1978 1981	70,8 76,2	4,3 10,9	17,3 9,1	7,6 3,8	601 976	;
RHÔNES-ALPES	1978 1981	68,4 73,0	9,2 8,2	14,0 12,2	8,4 6,6	4 549 6 626	
AUVERGNE	1978 1981	83,2 73,8	4,0 10,4	7,9 9,5	4,9 6,3	1 062 1 609	
LANGUEDOC-ROUSSILLON	1978 1981	72,2 84,3	14,7 5,0	10,5 8,1	3,6 2,6	1 721 2 458	÷
PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR	1978 1981	68,0 74,9	9,9 8,6	12,5 11,9	9,6 4,6	3 709 5 472	
CORSE	1978 1981	77,5 73,2	2,4 11,1	16,3 13,6	3,8 2,1	245 314	
FRANCE ENTIERE	1978 1981	68,2 69,2	9,0 9,5	13,4 13,0	9,4 8,3	48 026 70 555	,

Graphique 13 TRAVAUX D'AMÉLIORATION-ENTRETIEN DE LOGEMENT RÉALISÉS EN 1978.



Graphique 14 ′ TRAVAUX D'AMÉLIORATION-ENTRETIEN DE LOGEMENT RÉALISÉS EN 1981

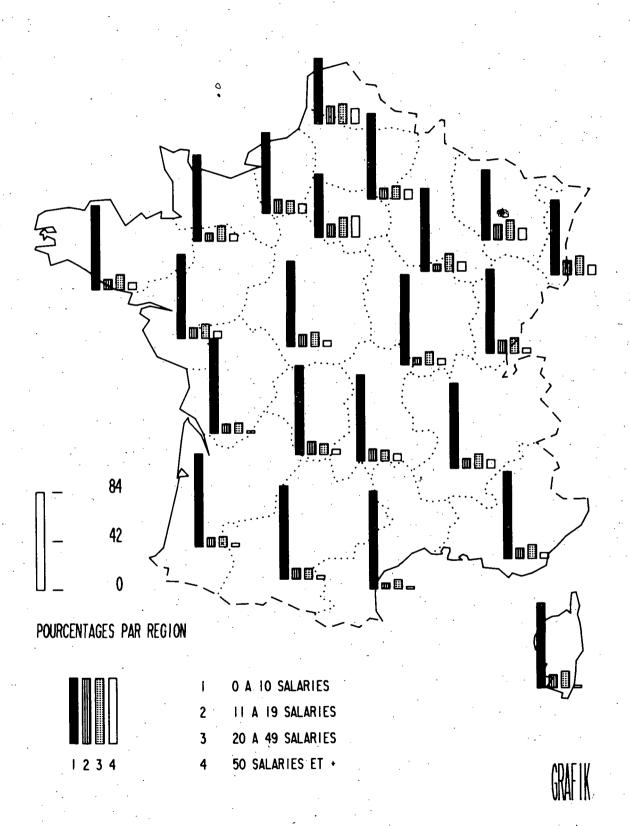


Tableau 29 RÉPARTITION DES ENTREPRISES QUI RÉALISENT PLUS DE 90 % DE LEUR CHIFFRE D'AFFAIRES EN AMÉLIORATION-ENTRETIEN DU LOGEMENT EN 1978 ET:1981 SELON LA RÉGION ET LA TAILLE D'ENTREPRISE.

Nombre d'entreprises et %

Régions		0 à 10 salariés	de 11 à 19 salariés	de 20 à 49 salariés	50 salariés et plus	Total	٠
ILE-DE-FRANCE	1978	93,5	2,9	2,9	0.7	15 507	
ILL-DL-I MARCE	1981	92.5	3,8	2.9	0.8	15 661	• •
CHAMPAGNE-ARDENNE	1978 1981	96,9 97,4	1.5 1.3	1,2 1,0	0.3 0.3	2 922 2 497	
PICARDIE	1978 1981	96,7 95,8	1,5 2,7	1.6 1.1	0.2 0.4	3 162 3 129	
HAUTE-NORMANDIE	1978 1981	96,2 94,8	2.0 3.7	1.3 1.2	0.5 0.3	2 827 2 908	
CENTRE	1978 1981	96.3 96.6	2,5 1,7	1.0 1.4	0.2 0.3	5 058 4 987	
BASSE-NORMANDIE	1978 1981	98,5 97,3	0.6 1.7	0.6 0.9	0.3 0.1	3 105 3 011	• .
BOURGOGNE	1978 1981	96.9 97,4	2,1 1,1	0.7 1.3	0.3 0.2	3 976 3 377	
NORD - PAS-DE-CALAIS	1978 1981	94,3 92,1	3,7 4,5	1.6 2.7	0.4 0.7	4 684 4 514	
LORRAINE	1978 1981	95,5 94,9	2,1 2,6	1,9 2,0	0.5 0.5	3 678 3 259	
ALSACE	1978 1981	94,5 93,9	3,1 3,2	2,0 2,2	0.4 0.7	2 638 2 470	
FRANCHE-COMTÉ	1978 1981	97,9 96,1	1,0 2,2	1,0 1,5	0,1 0,2	2 199 2 024	
PAYS DE LA LOIRE	1978 1981	94,5 96,8	2,4 1,6	0,9 1,3	0,2 0,3	6 221 5 855	•

Tableau 29 (suite) RÉPARTITION DES ENTREPRISES QUI RÉALISENT PLUS DE 90 % DE LEUR CHIFFRE D'AFFAIRES EN AMÉLIORATION-ENTRETIEN DU LOGEMENT EN 1978 ET 1981 SELON LA RÉGION ET LA TAILLE D'ENTREPRISE.

Nombre d'entreprises et %

Régions		0 à 10 salariés	de 11 à 19 salariés	de 20 à 49 salariés	50 salariés et plus	Total
BRETAGNE'	1978	97,4	1,4	1,1	0,1	6 866
	1981	96,8	1,4	1,6	0,2	5 403
POITOU-CHARENTES	1978 1981	97,6 97,6	1,2 1,4	1,0 1,0	0,2	4 988 4 341
AQUITAINE	1978	97,7	1,4	0,7	0,2	8 696
	1981	97,6	1,1	1,2	0,1	7 244
MIDI-PYRÉNÉES	1978	98,2	1,1	0,6	0,1	7 728
	1981	98,1	1,2	0,7	—	6 298
LIMOUSIN	1978	95,7	1,8	2,4	0,1	1 894
	1981	97,6	1,7	0,5	0,2	2 203
RHÔNES-ALPES	1978	96,4	1,7	1,7	0,2	11 282
	1981	97,2	1,5	1,1	0,2	10 916
AUVERGNE	1978	97,9	1,4	0,5	0,2	3 819
	1981	96,1	2,7	0,9	0,3	3 086
LANGUEDOC-ROUSSILLON	1978	96,5	2,2	1,1	0,2	5 402
	1981	97,8	1,5	0,6	0,1	5 295
PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR	1978	96,5	2,3	1,1	0,1	9 980
	1981	96,6	2,0	1,2	0,2	8 566
CORSE	1978	97,2	1.0	1,7	0,1	934
	1981	97,1	2,0	0,8	0,1	863
FRANCE ENTIERE	1978 1981	96,4 96,0	2,10 2,2	1,5 1,4	0,4	117 566 107 907

Tableau 30 RÉPARTITION DU NOMBRE DE SALARIES DES ENTREPRISES QUI RÉALISENT PLUS DE 90 % DE LEUR CHIFFRE D'AFFAIRES EN AMÉLIORATION-ENTRETIEN DU LOGEMENT EN 1978 ET 1981, SELON LA RÉGION ET LA TAILLE DE L'ENTREPRISE.

Nombre de salariés et %

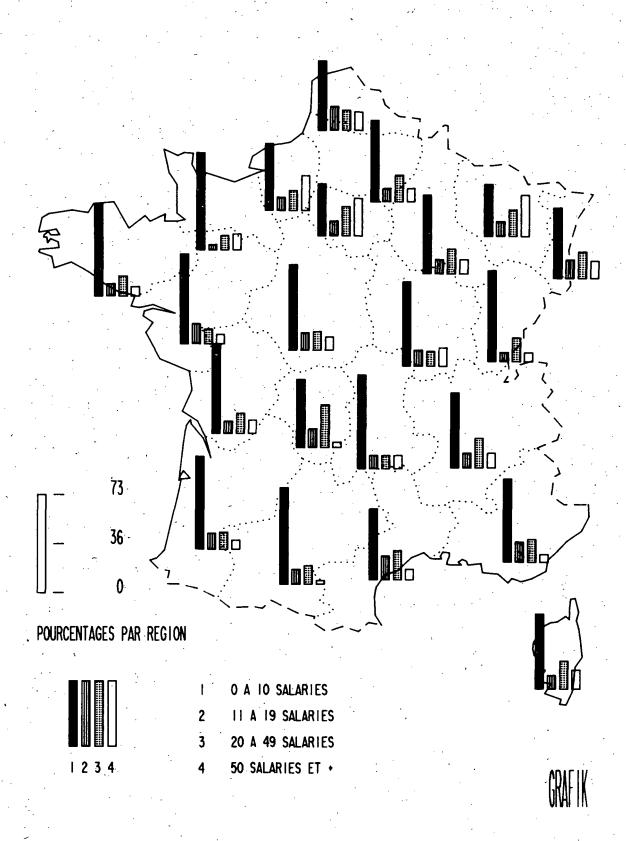
Régions		0 à 10 salariés	de 11 à 19 salariés	de 20 à 49 salariés	50 salariés et plus	Total	
ILE-DE-FRANCE	1978 1981	39.0 32.8	10.9 11.5		27,9 35.6	60 804 70 887	
CHAMPAGNE-ARDENNE	1978 1981	59.1 70.5	11.0 6.9	18.9 15.5	11.0 7.1	6 213 5 925	
PICARDIE	1978 1981	61,0 55,0	9.7 13.4	19.5 13.8	9.8 17.8	7 019 8 070	
HAUTE-NORMANDIE	1978 1981	50,4 47,8	9.5 22.6	14.6 15.6	25.5 14.0	· 8 201 · 6 724	
CENTRE	1978 1981	64.0 65,2	13.0 8.7	13.8 16.5	9.2 9.6	12 209 13 112	
BASSE-NORMANDIE	1978 1981	73,3 69.0	3,9 11,5	11.2 14.0	11,6 5,5	5 848 6 246	
BOURGOGNE	1978 1981	63.4 65,7	12,3 7.4	10,6 . 18,0	. 13.7 8.9	8 449 7 217	
NORD - PAS-DE-CALAIS	1978 1981	52,4 41,5	18.2 17.8	15.1 23.9	14.3 16.8	14 025 16 068	,
LORRAINE	1978 1981	38,9 48,0	10,5 11,9	20.0 22.2	30.6 17.9	9 831 9 713	
ALSACE	1978 1981	53,3 50,6	13,7 13,9	20,1 19,5	12.9 16,0	8 042 8 576	
FRANCHE-COMTÉ	1978 1981	67,8 63,6	6,8 12,8	18,2 18,7	7.2 4,9	4 288 4 737	
PAYS DE LA LOIRE	1978 1981	67,1 58,4	14,7 10,3	11,3 16,0	6,9 15,3	14 817 14 108	

Tableau 30 (suite)
RÉPARTITION DU NOMBRE DE SALARIÉS
DES ENTREPRISES QUI RÉALISENT PLUS DE 90 % DE LEUR CHIFFRE D'AFFAIRES
EN AMÉLIORATION-ENTRETIEN DU LOGEMENT EN 1978 ET 1981,
SELON LA RÉGION ET LA TAILLE DE L'ENTREPRISE.

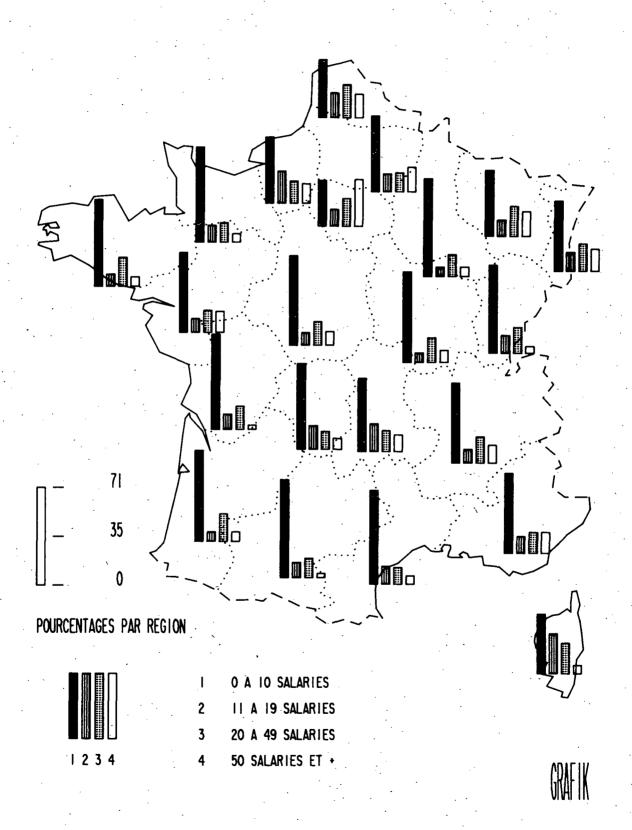
Nombre d'entreprises et %

Régions		0 à 10 salariés	de 11 à 19 salariés	de 20 à 49 salariés	50 salariés et plus	Total	
BRETAGNE	1978 1981	68,9 62,9	9,3 9,3	14,7 21,1	7,1 6,7	14 667 12 804	
POITOU-CHARENTES	1978 1981	66,8 69,4	8,5 10,7	14,6 17,4	10,1 2,5	8 712 8 143	
AQUITAINE	1978 1981	69,1 66,1	11,5 6,8	12,9 19,7	6,5 7,4	15 719 12 540	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
MIDI-PYRÉNÉES	1978 1981	72,2 71,2	10,5 11,4	14,3 14,4	3,0 3,0	10 178 9 510	
LIMOUSIN	1978 1981	50,9 62,4	13,7 17,1	31,8 12,5	3,6 8,0	3 311 3 041	
RHÔNES-ALPES	1978 1981	55,5 58,0	11,3 10,3	22,4 18,5	10,8 13,2	22 884 20 815	.′
AUVERGNE	1978 1981	69,8 53,3	10,3 20,1	9,6 14,7	10,3 11,9	6 577 6 177	-
LANGUEDOC-ROUSSILLON	1978 1981	52,9 68,3	17,5 13,2	21,9 12,3	7,7 6,2	9 840 7 632	,
PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR	1978 1981	61,6 57,5	15,3 12,1	17,1 15,1	6,0 15,3	20 133 19 419	
CORSE	1978 1981	55,5 42,6	9,4 29,4	21,0 22,2	14,1 5,8	1 377 948	
FRANCE ENTIERE	1978 1981	56,0 52,3	11,9 11,9	17,7 18,2	14,4 17,6	273 144 272 412	

Graphique 15 RÉPARTITION DES SALARIÉS DES ENTREPRISES QUI FONT + DE 90 % DE LEUR C.A. EN AMÉLIORATION EN 1978.



Graphique 16 RÉPARTITION DES SALARIÉS DES ENTREPRISES QUI FONT + DE 90 % DE LEUR C.A. EN AMÉLIORATION EN 1981.



4º partie LE MONTANT MOYEN DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION PAR LOGEMENT

Le montant moyen des travaux par logement varie avec la nature des travaux à réaliser, la localisation du logement, etc...

Le type de travaux réalisés avec l'aide de l'ANAH par exemple n'est pas le même que celui réalisé avec les primes d'amélioration de l'habitat (PAH).

L'âge du parc, le type de logement — individuel ou collectif —, supposent des approches différentes.

L'intervention sur des logements achevés après 1948, vise beaucoup plus un "entretien" du confort qu'une "amélioration" de celui-ci (ce qui est souvent le cas de logements achevés avant 1949).

L'AEL déborde de plus en plus le cadre strict du logement pour s'occuper des "parties communes" et plus encore de l'environnement (îlot, quartier). D'où la prise en compte de deux types de coûts : coûts des travaux par logement, et coûts des travaux par opération ou par dossier. Si l'amélioration se réalise dans le cadre d'une opération programmée pour l'amélioration de l'habitat par exemple, le montant des travaux ANAH par logement est presque le double du montant des travaux consacrés à un logement dans le Diffus.

Tableau 31 ÉVOLUTION DU MONTANT DES TRAVAUX MOYENS PAR LOGEMENT DE 1975 A 1982.

en francs Sources: PACT, ANAH, PAH

	MONTANT DES TRAVAUX MOYENS PAR LOGEMENT AIDES OU SUBVENTIONNES PAR					
Années	PACT	ANAH	PAH			
1975	11 900	n.d.	n.d.			
1976	13 900	n.d.	r.d.			
1977	16 400	n.d.	n.d.			
1978	18 600	27 300	n.d.			
1979	20 500	28 300	45 200			
1980	22 600	30.900	44 700			
1981	27 900	36 100	46 600			
1982	33 100	40 100	46 100			

Tableau 32 MONTANTS MOYENS DES TRAVAUX PAR LOGEMENT AIDÉ PAR L'ANAH, SELON SA CATÉGORIE (*), DE 1975 A 1982.

Source: ANAH en francs

Années	Travaux privatifs	Sans changement cat. 1	Passage cat. 1 à cat. 2	Passage cat. 1 à cat. 3	Sans changement cat. 2	Passage cat. 2 à cat. 3	Sans changement cat. 3
1975	29 500	8 000	28 000	44 000	12 500	· 20 000	23 000
1976	31 100	10 200	21 600	49 700	11 400	21 800	23 700
1977	31 000	11 100	22 600	48 600	16 200	19 800	28 500
1978	n.d.	15 600	23 300	43 300 ~	12 700 -	20 100	28 700
1979	· n.d.	19 900	26 100	45 200	12 000	21 200	17 700
1980	. n.d.	14 260	27 500	53 700	9 500	23 300	11 700
1981	n.d.	11 600	30 200	60 200	10 500	26 700	11 950
1982	n.d.	. 12 300	33 760	68 880	11 780	32 180	n.d.

^(*) Catégorie 1 : Absence WC intérieur et salle d'eau Catégorie 2 : Présence WC intérieur et salle d'eau Catégorie 3 : Présence WC intérieur, salle d'eau et chauffage central.

Tableau 33 RÉPARTITION DES TRAVAUX RÉALISÉS AVEC L'AIDE DE L'ANAH EN 1978 PAR CORPS D'ÉTAT

Source : ANAH	en 9	6

ÉQUIPEMENT DIVERS (colonne montante,	
branchements)	2,8
ÉQUIPEMENTS SANITAIRES	16,1
CHAUFFAGE	26,7
ÉLECTRICITÉ	2,9
MAÇONNERIE ET FAÇADE	10,4
ÉCHAFFAUDAGE	1.8
CHARPENTE	8,0
TOITURE	10.0
ISOLATION THERMIQUE	1,7
CLOISON-REVÊTEMENT DE SOL ET DE MUR	13,3
MENUISERIE-SERRURERIE	5,9
ESPACES EXTÉRIEURS	0.4
ENSEMBLE	100.0

Tableau 34 RÉPARTITION DES TRAVAUX RÉALISÉS AVEC L'AIDE DE L'ANAH PAR CORPS D'ÉTAT EN 1981/1982.

Source : Direction des Affaires Economiques et Internationales %

	BRANCHEMENTS	3,7
•	SANITAIRE	13,4
	CHAUFFAGE	10,3
	ÉLECTRICITÉ	5,9
.•	MAÇONNERIE-ÉCHAFFAUDAGE	16,1
	CHARPENTE	1.6
	TOITURE	12,8
	CLOISONS 6	24.9
	MENUISERIE	11,3
	ENSEMBLE	100,0

